



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'ESPACE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Note d'information sur le label « Doctorat : employeur engagé »

1	À quelles questions répond ce label ?	1
2	Comment et pourquoi s'engager dans la démarche ?	2
2.1	Le certificat valorisant l'engagement de l'organisation	2
2.2	Référencement sur Doctorat.gouv.fr et mise en visibilité.....	2
2.3	Comment faire ?	2
3	Instruction du dossier, critères et conditions de labellisation.....	3
3.1	Conditions et critères	3
3.2	Modalités de calcul de l'indice d'intensité doctorale (PhD Index)	3
3.3	Définition du PhD Score	4
4	Contenu du dossier	4
4.1	A fournir pour la mise en avant sur Doctorat.gouv.fr	4
4.2	A fournir pour l'instruction de votre demande	5
4.3	A ne renseigner que si votre organisation a une activité de R&D.....	7

1 À quelles questions répond ce label ?

Actuellement, les docteurs sont identifiés dans les entreprises et les autres organisations lorsqu'ils sont chercheurs dans la R&D, mais pas nécessairement lorsqu'ils occupent d'autres fonctions dans l'organisation et plus quand ils évoluent depuis la R&D vers d'autres fonctions.

Cette invisibilisation des docteurs au fil de leur évolution de carrière conduit à une perception erronée de leur potentiel d'évolution professionnelle et de la réalité de leurs trajectoires au sein des organisations. La création d'un indice d'intensité doctorale a été proposée par la [mission Pommier-Lazarus](#) afin d'y remédier. Une expérimentation conduite en 2025 avec quelques

entreprises "pilotes" qui ont une stratégie RH vis-à-vis des doctorants et des docteurs, a permis d'ajuster la mesure. Elle a aussi montré l'intérêt de la mesure en révélant la présence de docteurs dans des secteurs et à des fonctions où ils et elles n'étaient pas identifiés, dans des entreprises pourtant mobilisées autour de la question du doctorat.

Les organisations qui s'engagent dans la démarche de labellisation devront s'informer sur la présence de docteurs parmi leurs cadres à tous les stades de leurs carrières, jusqu'aux fonctions dirigeantes et organiser le maintien à jour de l'information.

2 Comment et pourquoi s'engager dans la démarche ?

La démarche de demande de label se fait en ligne sur [ce lien](#).



2.1 Le certificat valorisant l'engagement de l'organisation

La labellisation permet à une organisation d'obtenir un certificat, valable 2 ans :

- Attestant de la labellisation "Doctorat : Employeur engagé" de l'organisation,
- Mentionnant l'indice d'intensité doctorale (PhD Index) de l'organisation,
- Mentionnant son PhD Score, qui permet d'évaluer sur une échelle de 1 à 5 son positionnement dans le paysage national.

2.2 Référencement sur Doctorat.gouv.fr et mise en visibilité

Les organisations labellisées référencées sur Doctorat.gouv.fr (liste & carte). Cette mise en avant sera faite avec les informations fournies à cet effet par ces organisations lors de leur demande de labellisation :

- une description de l'organisation et de ses activités,
- les actions phares que l'organisation souhaite mettre en avant en lien avec ce label,
- son logo,
- le cas échéant, une URL de l'organisation vers des offres d'emploi dédiées aux doctorants et docteurs dans l'organisation ou d'autres informations dédiées plus particulièrement aux doctorants et docteurs.

2.3 Comment faire ?

Pour s'engager dans la démarche, les organisations devront d'abord identifier les doctorants et les docteurs parmi leurs cadres, dans tous les secteurs de l'organisation, y compris parmi les cadres dirigeants, puis remplir et signer la lettre d'engagement.

La demande de label pourra ensuite être effectuée en ligne.

3 Instruction du dossier, critères et conditions de labellisation

3.1 Conditions et critères

L'obtention du label et la mise en visibilité de l'organisation labellisée sur Doctorat.gouv.fr sont sous condition de fourniture des informations demandées et de l'engagement de l'organisation dans une démarche de repérage des docteurs et doctorants parmi ses cadres et ses cadres dirigeants.

La valeur du PhD Score n'est pas un critère de labellisation : une organisation dont le PhD Score est égal à zéro peut être labellisée si elle souhaite développer de la recherche partenariale avec des laboratoires publics autour de projets doctoraux ou recruter des doctorants et docteurs. La mise en visibilité liée à la labellisation sur Doctorat.gouv.fr pourra y contribuer.

Une fois la demande de label validée sur [ce lien](#) l'instruction du dossier sera effectuée par les services ministériels dans un délai d'une quinzaine de jours hors période de congés.

3.2 Modalités de calcul de l'indice d'intensité doctorale (PhD Index)

L'indice d'intensité doctorale sera calculé avec la formule ci-dessous :

$$PhD Index = \left(1 + \frac{N_{cadres\ dir\ PhD\&\ Doc}}{N_{cadres\ dir}}\right) \left(100 \times \frac{N_{cadres\ PhD\&\ Doc}}{R_{ef}}\right)$$

- Où $N_{cadres\ PhD\&\ Doc}$ est le nombre de doctorants et docteurs parmi l'ensemble N_{cadres} des **cadres** (y compris cadres dirigeants) employés par l'entreprises (en ETP),
- Où $N_{cadres\ dir}$ est le nombre de **cadres dirigeants** et $N_{cadres\ dir\ PhD\&\ Doc}$ le nombre de doctorants et docteurs parmi ces cadres dirigeants,
- Pour une meilleure lisibilité, facteur 100 et **référence** (R_{ef}), pour une mise en perspective par rapport à un « vivier » potentiel.
- $R_{ef} = \frac{N_{diplômés\ PhD}}{N_{Diplômés\ niveau\ Master\ et\ PhD}}$
- Où $N_{diplômés\ PhD}$ est le nombre de docteurs dans la population active (donnée OCDE - dernière valeur connue : 1,0 %) et $N_{Diplômés\ niveau\ Master\ et\ PhD}$ est le nombre de titulaires d'un diplôme de master et au-delà dans la population active (donnée OCDE - dernière valeur connue : 14.2 %). Pour la France **Ref = 6,5%** (données à mettre à jour annuellement)

Lecture : Un PhD Index proche de 100 indique une intensité doctorale au niveau de la moyenne nationale. Attention cependant, les docteurs ne se répartissent pas uniformément dans tous les domaines. Le secteur académique et la recherche publique concentrent davantage de docteurs et il est donc « normal » que le PhD Index y soit nettement supérieur à 100. Réciproquement, un PhD Index nettement inférieur à 100 peut être parfaitement « normal » pour une entreprise.

3.3 Définition du PhD Score

Le PhD Score est une échelle de 1 à 5 permettant aux organisations de se positionner simplement.

Dans un premier temps le PhD Score sera établi comme suit :

- $0 \leq \text{PhD Index} < 25$: PhD Score = 1
- $25 \leq \text{PhD Index} < 75$: PhD Score = 2
- $75 \leq \text{PhD Index} < 125$: PhD Score = 3
- $125 \leq \text{PhD Index} < 175$: PhD Score = 4
- $175 \leq \text{PhD Index}$: PhD Score = 5

A plus long terme :

Une fois que suffisamment d'organisations auront pu être labellisées, les seuils de ces échelles pourront être adaptés pour permettre de positionner ces organisations par rapport à leurs homologues en termes de secteurs d'activité et de taille.

Pour cela, les jeux de seuils pourront être ajustés en utilisant les informations actuellement disponibles :

- sur la part de la R&D dans le chiffre d'affaire des entreprises selon leur taille et leurs secteurs d'activités,
- sur la part de docteurs parmi les chercheurs dans chaque secteur d'activité,
- sur les PhD Score déjà délivrés aux organisations labellisées en veillant à ce que l'ajustement des seuils ne provoque pas de régression de PhD Score parmi les organisations déjà labellisées.

4 Contenu du dossier

4.1 A fournir pour la mise en avant sur [Doctorat.gouv.fr](https://doctorat.gouv.fr)

Ces informations seront utilisées pour valoriser votre organisation et la démarche de labellisation dans laquelle elle s'est engagée. Elles seront visibles sur la plateforme nationale du doctorat. Les autres informations transmises ne seront pas visibles.

Votre organisation en quelques mots*

Texte descriptif destiné à une diffusion sur la plateforme nationale du doctorat. La taille maximale conseillée est de 1000 caractères. Décrivez brièvement votre organisation (pour une mise en visibilité sur la plateforme nationale du doctorat)

Le label "Doctorat: Employeur engagé" en action dans votre organisation*

Texte descriptif destiné à une diffusion sur la plateforme nationale du doctorat. La taille maximale recommandée est de 1000 caractères. Décrivez en quelques mots les motivations de votre organisation et les actions que vous souhaitez valoriser dans le cadre du label "Doctorat: Employeur engagé". Par exemple : une reconnaissance du doctorat dans la grille de rémunération, des PhD Days, des partenariats académiques ...

Logo de votre organisation*

Fournir le logo de votre organisation au format image (.jpg ou .png)

Taille maximale autorisée: 1 Mo. Formats acceptés: Image/ scan (.jpg, .jpeg, .png)

Site web de votre organisation

Fournir l'URL complète du site web de votre organisation (https://monsiteweb...) ou d'une page web de votre organisation que vous souhaitez mettre en avant dans le cadre de cette labellisation (par exemple une page web avec des offres de thèses ou des offres d'emploi pour des docteurs).

4.2 A fournir pour l'instruction de votre demande

Ces informations seront utilisées pour instruire votre dossier et calculer le PhD Score de votre organisation mais ne seront pas rendues visibles sur la plateforme nationale du doctorat.

Lettre d'engagement de l'organisation*

Lettre d'engagement de l'organisation dans la démarche de labellisation "Doctorat: Employeur engagé", signée par le représentant légal de l'organisation ou un délégué. Taille maximale autorisée: 5 Mo. Formats acceptés: Document texte (.pdf, .doc, .docx, .odt, .txt)

Responsable du label au sein de l'organisation: Nom et prénom*

Personne désignée pour organiser et suivre la demande de label au sein de l'organisation.

Adresse électronique* Exemple: adresse@mail.com

Adresse électronique de la ou du responsable du label au sein de l'organisation

Mesures mises en place pour identifier les doctorants et docteurs au sein de l'organisation et

pour maintenir l'information à jour* Exemple: ajout d'un champ dans la base RH pour suivre qui détient ou prépare un doctorat, envoi d'un questionnaire à tous les cadres de l'organisation pour leur expliquer la démarche et leur demander s'ils sont titulaires d'un doctorat ou en préparent un et adaptation du questionnaire type d'entretien professionnel (ajout d'une question spécifique sur le doctorat) afin de maintenir l'information à jour ultérieurement.

Secteur d'activité de l'organisation*

- Santé
- Culture, créativité, société
- Sécurité civile pour la société
- Numérique, industrie, espace
- Climat, énergie, mobilité
- Alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement
- Secteur académique
- Administration et services publics
- Autre

Effectifs de l'organisation*

Format attendu: De 1 à 3 décimales après le point. Exemple: 3.141

Indiquer ici le nombre total de personnes rémunérées par l'organisation, en équivalent temps plein.

Nombre total de cadres (y compris cadres dirigeants)*

Format attendu: Max 1 décimale après le point. Exemple: 3.5

Nombre total de cadres de l'organisation, y compris les cadres dirigeants. En cas de temps partiel, indiquer la quotité de temps de travail, par exemple 0.8 pour un temps partiel à 80%. Pour la fonction publique, prendre les personnels de catégorie A et assimilés.

Nombre de doctorants et docteurs parmi l'ensemble des cadres*

Format attendu: Max 1 décimale après le point. Exemple: 3.5

Indiquez uniquement le nombre de doctorants, de doctorantes et de docteurs avec un statut de cadre dans l'organisation. Un cadre de l'organisation qui prépare son doctorat à temps partiel en

parallèle de son activité professionnelle est compté comme un doctorant à temps plein.

Nombre total de cadres dirigeants*

Format attendu: Max 1 décimale après le point. Exemple: 3.5

Nombre total de cadres dirigeants de l'organisation. Pour les cas particuliers, l'article L31112 du code du travail définit ce qu'est un cadre dirigeant et permet d'identifier qui peut être assimilé à un cadre dirigeant (les indépendants, par exemple).

Nombre de doctorants et docteurs parmi les cadres dirigeants*

Format attendu: Max 1 décimale après le point. Exemple: 3.5

Indiquer le nombre de doctorants et docteurs parmi les cadres dirigeants. Un cadre dirigeant de l'organisation qui prépare son doctorat à temps partiel en parallèle de son activité professionnelle est compté comme un doctorant à temps plein.

4.3 A ne renseigner que si votre organisation a une activité de R&D

Ces indicateurs complémentaires vous sont demandés à des fins de corrélation statistique entre les indices d'intensité doctorale et les données relatives à la R&D des organisations. Ne renseigner que les données qui sont pertinentes pour votre organisation et qui sont déjà collectées pour d'autres besoins. Il est recommandé de prendre l'attache de la direction des affaires financières dans votre organisation ou de la personne en charge du crédit d'impôt recherche (CIR) pour savoir si ces données sont suivies dans votre organisation et, si oui, obtenir les données les plus récentes.

Branche de R&D de l'organisation (INSEE)

- Industrie automobile
- Construction aéronautique et spatiale
- Industrie pharmaceutique
- Industrie chimique
- Fabrication d'instrument de mesure, navigation, horlogerie
- Composants ordi. & périphériques
- Fabrication de machines et équipements
- Fabrication équipements électriques

- Fabrication équipements de communication
- Autres secteurs des industries manufacturières
- Activités informatiques et services numériques
- Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- Edition, audiovisuel et diffusion
- Télécommunications
- Autres branches de services
- Primaire, énergie, Primaire, énergie, construction
- Secteur académique, enseignement supérieur et recherche publique et parapublique
- Autres secteurs

Nombre total de cadres chargés de R&D dans l'organisation

Format attendu: Max 1 décimale après le point. Exemple: 3.5

Nombre total de cadres de l'organisation qui sont chargés de R&D, y compris les cadres dirigeants qui seraient aussi chargés de R&D. En cas de temps partiel ou de temps partagé entre deux fonctions, indiquer la quotité de temps de travail consacrée à la R&D, par exemple 0.5 pour un mi-temps recherche. Pour la fonction publique, le terme "cadres" s'applique aux personnels de catégorie A et assimilés.

Nombre de doctorants et docteurs chargés de R&D parmi l'ensemble des cadres chargés de R&D de l'organisation

Format attendu: Max 1 décimale après le point. Exemple: 3.5

Indiquer uniquement le nombre de doctorants et docteurs avec un statut de cadre dans l'organisation et qui sont chargés de R&D. Si un cadre de l'organisation préparait son doctorat à temps partiel, indiquer ici la quotité de son temps total de travail consacré à son doctorat (par exemple: 0.8 pour 80%). Ne pas tenir compte du lieu où sont effectués les travaux de recherche, compter l'ensemble du temps de travail consacré à la R&D, même si ce temps est partagé entre un laboratoire de l'organisation et un laboratoire académique.

Dépenses de R&D de l'organisation rapportées à son chiffre d'affaires (%)

Format attendu: De 1 à 3 décimales après le point. Exemple: 3.141. Indiquer la part des dépenses de R&D dans le chiffre d'affaires en pourcentage, par exemple 3.5 pour 3,5%.